

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

APPEL À CANDIDATURES

Membres du Conseil d'Administration du CCAS

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, la commune de **Questembert** lance un appel à candidatures pour la désignation de nouveaux membres en faveur du renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Conseil d'Administration du CCAS est présidé par le Maire et composé, à parité, d'élus municipaux et de membres issus de la société civile, nommés par le Maire.

PROFILS RECHERCHÉS

Les candidats doivent être proposés par des associations œuvrant notamment dans les domaines suivants :

- Insertion et lutte contre les exclusions
- Personnes âgées et retraités
- Personnes en situation de handicap
- Associations familiales

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Les personnes proposées doivent :

- Être mandatées par leur association,
- Appartenir à une association dont le siège est situé dans le département,
- Mener des actions sociales sur le territoire communal,
- Ne pas être membres du Conseil municipal,
- Ne pas entretenir de liens commerciaux avec le CCAS.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent comprendre :

- Une lettre de candidature,
- Une présentation du candidat,
- Une présentation de l'association.

Elles sont à adresser avant le 7 avril 2026 à :

Monsieur le Maire – Président du CCAS
Mairie de Questembert
Place du Général de Gaulle
56230 QUESTEMBERT

Contact : Sylvain KEROUAULT
s.kerouault@mairiequestembert.bzh
02 97 26 50 49

Fait à Questembert

Le 23 Mars 2026

Le Maire, Président du CCAS

